

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



Interprofession : bilan du quinquennat

Avril 2017

L'interpro aura été pour les apiculteurs le serpent de mer de ces cinq dernières années... Beaucoup de bruit pour pas grand chose. Car au bilan, on constate d'un côté une volonté de l'État d'imposer arbitrairement les acteurs et leur poids respectif dans les décisions, et de l'autre de multiples représentants de la profession qui peinent à proposer une alternative. Pour l'apiculteur trentenaire installé depuis peu, ou l'amateur éclairé qui n'aime pas la politique, difficile de comprendre quoi que ce soit à cette tambouille. Petits éclairages dans cet article.

C'est quoi une interpro?

Une interprofession est un groupement des professions impliquées dans une filière, qui forment un groupement afin de donner un avis et/ou peser sur des décisions de l'État lorsqu'il est question de la filière. Cela existe déjà pour toutes les filières agricoles, mais pas pour l'apiculture. Ce n'est pas faute d'avoir essayé à deux reprises, sans succès.

L'interpro actuelle

Je ne vous ferais pas l'historique de la filière apicole. Si vous souhaitez tout savoir sur le sujet, je vous invite à lire le magistral travail de Paul Fert sur le sujet : **Évolutions de la représentation des intérêts apicoles français**, tous les apiculteurs devraient le lire afin de comprendre l'organisation de la filière. Avec le PDDA (*Plan de développement durable de l'apiculture*), Stéphane Le Foll a relancé avec François Gerster l'idée d'une interpro. Après de multiples rebondissements, nous en sommes au statu quo : des réunions mais rien d'acté, et donc rien de concret en vue sous ce quinquennat qui se termine dans deux semaines... Selon le résultat des élections, le projet sera enterré et Gerster congédié, ou continuera, mais comment, on ne sait pas.

Le problème de cette interpro

Je vous passe les rebondissements de ces dernières années, et j'ose un bilan du principal problème de l'interpro : **la représentativité de la filière**. En effet, l'État souhaite diviser la filière miel en trois collèges, dont chacun aura à la fois un certain nombre de voix à se partager et un droit de veto. Ces collèges sont : les producteurs (*les apiculteurs*), les coopératives, et la grande distribution. Si vous comptez bien, vous comprendrez facilement que le poids des apiculteurs serait d'un tiers des voix avec cette option. Autrement dit : **aucun pouvoir ne leur sera donné**, et les sujets importants pour eux ne seraient jamais traités. On comprend donc le peu d'entrain des structures apicoles à la création de cette interpro...

Qu'en disent les syndicats?

Peu de choses filtrent des différents syndicats, qui ont du mal à jouer la transparence sur le sujet. Partagés entre l'envie d'une représentation

nationale et la peur de se retrouver dans une structure qui risque de desservir leurs intérêts. Malgré tout, on peut noter quelques exceptions.

En décembre 2016, UNAF, FFAP et SPMF ont signé une lettre commune destinée à Stéphane Le Foll, **consultable sur Apiservices**.

La FFAP et le SPMF sont particulièrement actifs sur le sujet, même s'ils ont quelques divergences. Vous pouvez consulter leurs positions sur les sites respectifs **du SPMF** et **de la FFAP**.

Conclusion?

Elle reste à écrire... Mais sera difficile à prévoir! Bien entendu, les coopératives et la grande distribution, dont les intérêts sont souvent convergents, feront pression pour conserver les propositions actuelles. Pour eux, les soucis de production liés à la fois au sanitaire et aux pesticides ne seront pas prioritaires. Les apiculteurs tenteront bien entendu de faire entendre leur voix, mais ne sont pas prêts aux mêmes concessions, ce qui rend complexe leur représentation au sein de l'interpro. Aujourd'hui, il existe pas moins de 7 structures syndicales, auxquelles l'état souhaite ajouter les ADA (*structure technique*), et encore quelques autres acteurs...

A condition, bien sûr, que le prochain gouvernement ne mette pas tout simplement fin à ce projet!